

**Formulaire de demande d'aide financière pour l'apposition
de l'image de marque BONJOUR sur les véhicules de taxi**

Nom de votre entreprise (s'il y a lieu) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Numéro de poste : _____

Adresse courriel : _____

Nom du répartiteur/répondant pour lequel travaille le demandeur (compagnie de taxi) :

Subventions : Je fais la demande pour la ou les subvention(s) suivante(s) :

Subvention du Ministère des Transports du Québec Subvention de Tourisme Montréal

Informations sur le véhicule

N° d'identification du véhicule (NIV) : _____

N° de plaque d'immatriculation : _____ Année du véhicule : _____

Type de motorisation

Électrique Hybride rechargeable Hybride Essence/diesel

Véhicule universellement accessible pour le transport adapté

Oui Non

Couleur d'origine du véhicule

Blanc Non Blanc

Choix du type d'habillage

Vinyle Peinture

Cocher tous les équipements dont est muni le véhicule:

Lanternon Taximètre physique Taximètre électronique Terminal de paiement

Je certifie que la carrosserie du véhicule soumis est en parfaite condition.

Signé à _____ le _____
(ville) (Date : année-mois-jour) (signature du demandeur)

Section réservée au Bureau du taxi de Montréal

Dossier complet (estimé fourni + formulaire complété + preuves d'autorisation de la SAAQ)

Dossier ne répondant pas aux conditions d'admission

Coût estimé _____

Montant autorisé _____

Numéro de dossier _____

Vérfié par _____

Demande d'aide financière pour l'apposition de l'image de marque BONJOUR sur les véhicules de taxi de Montréal

Critères d'admissibilité

1. Le demandeur doit détenir une attestation de la SAAQ l'autorisant à effectuer du TRPA;
2. Le véhicule du demandeur doit être équipé d'un lanternon et d'un taximètre;
3. L'année du modèle du véhicule doit correspondre à l'année 2019, 2020, 2021, 2022 ou 2023
4. L'habillage du véhicule doit être fait au plus tôt le 1^{er} janvier 2022;
5. Le demandeur doit fournir les pièces justificatives suivantes pour chacun des véhicules visés par la demande :
 - a. Formulaire de demande dûment rempli;
 - b. Preuve d'autorisation du véhicule ainsi que le certificat d'immatriculation émis par la SAAQ;
 - c. Preuve d'installation du lanternon et du taximètre dans le véhicule;
 - d. Soumission du fournisseur de service de recouvrement incluant les renseignements suivants :
 - ✓ Nom et adresse du fournisseur
 - ✓ Numéro de TPS et de TVQ du fournisseur
 - ✓ Description et prix estimé du service
 - ✓ Marque et modèle du véhicule
6. Le demandeur doit faire parvenir sa demande d'aide financière par télécopieur au 514 280-3325 ou par courriel à btm_communication@ville.montreal.qc.ca.

Procédure du versement de l'aide financière

1. Les demandes d'aide financière seront étudiées par le BTM selon l'ordre de réception des demandes. Les demandes acceptées seront accordées jusqu'à épuisement des fonds;
2. Les montants d'aide financière octroyés dans chaque programme d'aide financière correspondent à 50 % de la facture totale présentée, jusqu'à concurrence de 1 250 \$ avant taxes. Un véhicule ne peut faire l'objet que d'une seule aide financière sauf exception;
3. Une fois la demande d'aide financière acceptée par le BTM, le demandeur recevra une lettre de préautorisation par courriel lui indiquant le montant accordé ainsi que la description des normes graphiques à respecter;
4. Le demandeur disposera de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date inscrite sur la lettre de préautorisation pour procéder à l'apposition de l'image de marque sur le véhicule visé par la demande;
5. Une fois l'apposition de l'image de marque sur le véhicule complétée, le demandeur disposera de dix (10) jours ouvrables pour fournir quatre (4) photos du véhicule arborant le nouvel habillage;
6. Si la vérification visuelle du véhicule et les documents fournis sont conformes, un chèque sera être émis et envoyé au demandeur par la poste.